

## REGLEMENT DES TOURNOIS

# Les Tournois de Melun

## Samedi 13 et Dimanche 14 Juin 2020

Organisé par l'US MELUN BASKET-BALL // 06.79.83.30.66 /// [usmelunbasket@gmail.com](mailto:usmelunbasket@gmail.com)

### Article 1

- A/ Les rencontres sont réservées aux équipes invitées ou inscrites auprès de l'US MELUN BASKET-BALL.
- B/ Ces équipes déclarent être assurées pour leurs joueuses et cadres techniques. En cas de dommages corporels, c'est l'assurance personnelle qui rentrera en compte.
- C/ L'USMBB décline toute responsabilité pour les accidents, incidents, vols, pertes ou dégâts pouvant survenir au cours du tournoi.

### Article 2

- A/ Le tournoi est prévu de 10h00 à 18h00 avec une interruption pouvant aller jusqu'à 1h00.
- B/ Les trophées et récompenses seront remis vers 16h30 17h00 à la suite des finales.
- C/ Toutes les équipes seront libérées au plus tard à 18h00.

### Article 3

- A/ Le tournoi se déroulera au Quai du Maréchal Joffre, parking du Stade Municipal au bord de seine, 77000 MELUN
- B/ En cas d'intempérie, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'évènement.
- C/ En cas d'annulation de l'évènement, nous nous engageons à rembourser les équipes engagées.
- D/ Les tournois de Melun commencent officiellement à 10h00. Toutes les équipes devront être présentes sur place à 9h30.

### Article 4

- A/ Chaque équipe devra apporter ses propres ballons.
- B/ Les joueurs (es) d'une même équipe devront être munies de maillots de la même couleur.
- C/ L'USMBB fournira des chasubles dans le cas où deux équipes auraient la même couleur de maillot.
- D/ Pour les tournois du samedi 13 Juin 2020, U11, U13, U15, U17, chaque équipe devra mettre à disposition un arbitre pour l'organisation du tournoi. Cela peut être un arbitre officiel, un encadrant ou un accompagnateur. Celui-ci sera désigné au cours de la journée.

### Article 5

- A/ Tout incident ou litige sera soumis aux responsables du tournoi.
- B/ Tous les litiges seront réglés par les responsables du tournoi et ses décisions seront sans appel.

### Article 7

- A/ Les rencontres se disputeront selon les règlements en vigueur de la FFBB.
- B/ Organisation des classements :

Rencontre gagnée : 2 points

Rencontre égalité : 1 points

Rencontre perdue : 0 points

En phase de poule, les matchs peuvent se terminer par une égalité.

C/ En cas d'égalité au classement la rencontre directe sera prise en compte pour départager. En cas de nouvelle égalité le goal-avérage général sera pris en considération.

D/ Les rencontres se dérouleront en :

U11 en 2 x 6 min décompté. (Sauf dernière minute)

U13 en 2 x 7 min décompté. (Sauf dernière minute)

Autres en 2 x 8 min décompté. (Sauf dernière minute)

E/ **Les changements se feront à la volée.** Si plus de 5 joueurs actifs sur le terrain en attaque ou défense, une pénalité de 2 points sera appliquée. Si cela se répète la rencontre peut être juger perdue.

F/ 4 fautes maximum par joueurs (es), à la 6ème fautes d'équipe, toutes les fautes défensives donneront lieu à un point à l'équipe adverse en plus de la pénalité.

G/ Sur les phases finales, en cas d'égalité, il y aura de nouveau un « entre deux » et la règle du panier en OR sera établie, c'est à dire le premier à prendre l'avantage au score. La faute sur tir donne évidemment la victoire à l'adversaire.

H/ Il sera peut-être appliqué l'arrêt de chrono en phase finale à l'appréciation de l'organisation.

### **Article 8**

A/ Chaque responsable d'équipe est civilement responsable pendant le tournoi de son équipe sur et en dehors du terrain. Il est le lien unique entre son équipe et l'organisation.

B/ Le responsable d'équipe doit veiller à ce que les joueurs et les accompagnateurs ne nuisent pas au bon fonctionnement des rencontres en cours (dribbles intempestifs à l'abord des terrains, traversées des airs de jeu, etc...).

C/ L'organisation des rencontres étant rigoureuse et leur déroulement se faisant sans interruption, il ne peut y avoir d'échauffement sur le terrain

D/ Le responsable d'équipe est invité à consulter le programme afin d'être prêt à jouer à l'heure prévue. (En cas de non-présence et de plusieurs appels de la sportive du tournoi, l'organisation peut mettre forfait sur la rencontre)

### **Article 9**

A/ L'organisation du tournoi pourra être revue à tout moment en fonction d'évènement imprévu (modification du nombre de rencontre et leur durée par exemple)

B/ Un comportement antisportif pourra entraîner la disqualification du joueur, la perte d'un match pour l'équipe ou la disqualification de l'équipe en cause.

### **Article 10**

A/ L'organisation des tournois de Melun se réserve le droit de produire et diffuser photos, films ou interviews des participants afin de servir la promotion de ce même évènement ou d'activités physiques et sportives.

B/ Des photographies ou films peuvent être réalisés à l'occasion des tournois et pourront être utilisés à des fins pédagogiques ou illustrer différents supports de communication.

C/ Les participants, tant joueurs, qu'accompagnateurs cèdent ainsi leur droit à l'image. En cas de refus une demande écrite devra être faite à l'USMBB par mail [usmelunbasket@gmail.com](mailto:usmelunbasket@gmail.com) au plus tard 48h après la date du tournoi.

### **Article 11**

A/ Le fait de participer au tournoi implique la connaissance et l'acceptation sans réserve du présent règlement.

B/ Ce tournoi de Basket-Ball est un tournoi festif qui doit se passer dans les meilleures conditions. Tout manquement aux règles et au respect pourra être sanctionné par une expulsion du tournoi.